

Kibungu, le 8 décembre 1961.--

OBJET:

Requête Kabeba, D.--



N° 2629 /A.I.33/02/DW.--

Rvl. 838/00.01.07 du 29.11.61.--

A Monsieur le Chef de Cabinet du  
Président de la République

à

KIGALI.--

Monsieur,

Suite à votre lettre dont référence en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un dossier judiciaire a été établi et transmis ensemble avec le prévenu au Parquet à Astrida.

Le détournement s'élève à presque le double de la somme citée dans la lettre de l'intéressé et se trouve son origine dans le train de vie très peu honorable mené par lui.

Les commerçants de bière regrettent vivement son départ. L'argent détourné provient d'assignations qu'il avait signées et qui étaient émises en faveur des pensionnés du Territoire. Un grand nombre d'invalides n'a plus touché depuis plus d'un an. Ceci est le fait qu'il est tout à fait incapable - le rejet d'office de toute candidature de sa part pour un service gouvernemental.

L'Administrateur de Territoire, ff.,  
G. DE WEERD.--